



Lundi 25 mars 2019

Pour un registre mondial des actifs financiers

Mesurer et combattre les inégalités : lutte contre l'évasion fiscale, la fraude fiscale, la corruption et les flux financiers illicites.

[Résumé et éléments clés pour la presse](#)

Pourquoi un registre mondial des actifs financiers ?

L'évasion et les stratégies d'optimisation fiscales, par le biais de paradis fiscaux et de structures juridiques opaques, sont fondamentalement difficiles à étudier en l'absence de source d'information unique. Si les registres fonciers et cadastraux existent depuis des siècles, ils ne permettent pas aujourd'hui d'évaluer une grande partie de la richesse des ménages, dont une partie croissante prend la forme d'actifs financiers.

L'utilisation de structures offshore permet non seulement de dissimuler le véritable propriétaire de la richesse, mais aussi son emplacement et peut-être même son existence. Elle crée un terrain fertile pour l'évasion fiscale et la criminalité financière.

Des progrès significatifs ont été réalisés grâce à l'adoption de mesures de transparence fiscale, mais il reste encore beaucoup à faire, d'autant que les échanges d'information actuels reposent sur les institutions financières de tous les pays (y compris dans les paradis fiscaux), chargées de collecter et de communiquer, alors même que nombre d'entre elles sont justement celles qui ont aidé leurs clients à dissimuler leurs fonds pour éviter ou échapper aux impôts.

Un **registre mondial des actifs financiers** permettrait de mesurer et de comprendre les inégalités de richesse. Il faciliterait les débats publics sur le degré d'inégalité souhaité dans chaque pays, permettant ainsi la mise en place d'impôts appropriés pour réduire les conséquences négatives des inégalités. En outre, un registre serait également un outil essentiel de lutte contre les flux financiers illicites

Comment et où devrait-être mis en œuvre ce registre ?

Le registre mondial des actifs financiers devrait veiller à ce que les informations sur la propriété du patrimoine se rapportent au **propriétaire final** des actifs et non à leurs propriétaires légaux (par exemple, une société, un représentant ou un prête-nom).

Des projets pilotes de registre mondial des actifs financiers pourraient être développés, en particulier dans les grands centres financiers. Mais, au fil du temps, il devrait être étendu au niveau mondial (un registre unique pour tous les pays, ou du moins interconnecter tous les registres nationaux d'actifs). Sinon, la richesse cachée irait aux pays qui n'ont pas de registre des actifs.

Les pays de l'OCDE, qui sont les principaux centres financiers, devraient être les premiers à le mettre en place : ils ont la capacité financière et technologique et concentrent une grande partie de la richesse mondiale. Toutefois, étant donné l'absence de progrès constatés dans le passé et actuellement aux États-Unis, une option plus réaliste pourrait être de commencer au sein de l'Union Européenne, qui est à l'avant-garde des mesures de transparence.

Les questions comme quel type d'actifs devrait être couvert par ce registre (immobilier, actifs financiers, or, etc.), si l'information devrait être publique ou non, et de nombreux autres points techniques et politiques devraient être traités dans le cadre d'un projet pilote.

Pourquoi l'ICRICT est en faveur d'un registre financier mondial ?

La Commission Indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés, ICRICT a été créée pour assurer un débat plus large et plus inclusif sur les règles fiscales internationales. Les experts qui la constituent travaillent dans une perspective d'intérêt public mondial plutôt qu'une vision nationale et en recherchant des solutions fiscales justes, efficaces et durables pour les pays en développement. Alors que l'ICRICT poursuit à plaider pour une réforme mondiale de la fiscalité des entreprises, nous pensons que la Commission est en mesure de participer au débat sur la nécessité d'une imposition efficace sur la fortune et de créer un registre mondial des actifs financiers.

Publié en 2014, « Le Capital au XXI^{ème} siècle » de l'économiste Thomas Piketty, appelait déjà à la création d'un registre mondial des actifs financiers afin de garantir que les décideurs politiques et le public aient accès aux données sur la distribution intégrale de la richesse. « La Richesse cachée des nations » de Gabriel Zucman, a apporté par la suite un soutien supplémentaire à cette idée, suggérant que l'impôt supplémentaire sur la fortune proposé par Piketty n'est pas nécessairement une condition préalable à l'établissement d'un registre. Toutefois, à ce jour, aucune évaluation sérieuse n'a été faite sur les mesures pratiques de mise en place de ce registre.

L'ICRICT, avec son groupe unique d'experts expérimentés, est parmi les mieux placés pour évaluer la rationalité et la faisabilité d'un registre mondial des actifs financiers. C'est d'ailleurs dans ce contexte que Thomas Piketty et Gabriel Zucman ont rejoint la Commission début 2018, afin d'évaluer le potentiel technique, pratique et politique de la proposition relative à un registre mondial des actifs financiers. Le rapport que nous lançons aujourd'hui est donc le premier, qui permettra à la Commission de poursuivre ses travaux dans ce domaine.

CHIFFRES CLÉS :

- La richesse mondiale des paradis fiscaux est estimée à environ 12-14%, dont 3% dans la seule Suisse.
- Selon Gabriel Zucman, membre de l'ICRICT, 7,6 billions de dollars sont dissimulés dans des paradis fiscaux. C'est l'équivalent de [10% du PIB mondial](#), caché sous forme de dépôts, actions, obligations et fonds d'investissement. Il s'agit d'une estimation prudente, qui [varie beaucoup d'un pays à l'autre](#) : dans les pays d'Europe du Nord, cette richesse cachée ne dépasse pas 5 %, mais ce chiffre atteint environ 15 % en Europe continentale, et même 60 % en Russie, dans certains pays du Golfe et d'Amérique latine.
- La richesse offshore s'avère [extrêmement concentrée](#) : les familles les plus riches en détiennent environ 80 % et les 0,01 % les plus riches en détiennent environ 50 %.
- [45% des bénéfices des multinationales](#) sont transférés artificiellement vers les paradis fiscaux, soit plus de 600 milliards d'euros en 2015.
- [63% des bénéfices](#) réalisés par les multinationales américaines à l'étranger vont dans les paradis fiscaux.
- La richesse extraterritoriale a un effet plus important sur l'inégalité au Royaume-Uni, en Espagne et en France, où entre [30% et 40% de toute la richesse des 0,01% des ménages](#) les plus riches est abritée à l'étranger.
- La richesse extraterritoriale a des conséquences particulièrement dramatiques sur la répartition de la richesse [en Russie](#), où environ 60% de la richesse des ménages les plus riches sont détenus à l'étranger.
- Les recettes que les pays de l'UE perdent dans les paradis fiscaux représentent [environ la moitié des dépenses publiques](#) consacrées à l'enseignement supérieur.
- Une fraction croissante de la richesse est gérée par des institutions financières offshore. Ainsi, en 2012, [9 % de la capitalisation boursière américaine](#) cotée était détenue par des investisseurs dans des paradis fiscaux (hedge funds aux îles Caïmans, banques en Suisse, OPCVM au Luxembourg, particuliers à Monaco, etc.)
- L'institut Global Financial Integrity (GFI) a calculé qu'ils ont perdu [1,1 billion de dollars](#) en flux financiers illicites (principalement le résultat de stratégies d'évasion et d'évitement fiscal) pour la seule année 2013. C'est beaucoup plus que l'ensemble de l'aide publique au développement que reçoivent les pays pauvres.

Déclarations des membres de l'ICRICT (n'hésitez pas à les citer dans vos articles)

José Antonio Ocampo, Président de l'ICRICT :

« Les sociétés fictives installées dans les paradis fiscaux ont comme principal objectif de cacher la véritable identité des bénéficiaires de ces détournements de fonds. Il est urgent de créer un registre mondial des titres de propriété financiers - actions, obligations, dérivés - pour savoir qui possède quoi et dans quel pays. Cette mesure permettrait de limiter l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, les délits d'initiés et même le financement du terrorisme »

« Si tous les pays avaient accès à l'information sur les véritables détenteurs de tous les titres de propriétés financiers, les stratégies d'optimisation fiscale deviendraient obsolètes. Les multinationales ne pourraient plus affecter de manière artificielle des profits générés dans des pays où ils génèrent leurs activités à des paradis fiscaux »

Gabriel Zucman, membre de l'ICRICT et professeur d'économie à l'Université de Berkeley, Californie :

« Les paradis fiscaux sont des catalyseurs de l'inégalité mondiale, car les principaux bénéficiaires sont les actionnaires des entreprises qui les utilisent pour échapper à l'impôt. En plus d'aider les multinationales à éviter les impôts, les centres offshore permettent à un certain nombre d'individus ultra riches de cacher leur richesse ».

« Un registre mondial des actifs financiers porterait un coup fatal au secret financier et serait l'arme la plus efficace pour créer une transparence financière mondiale ».

Thomas Piketty, membre de l'ICRICT et professeur à l'EHESS et à l'Ecole d'Economie de Paris :

« Sur les patrimoines privés détenus dans les paradis fiscaux, la plus grande opacité est toujours de mise. Un peu partout dans le monde, les plus grandes fortunes ont continué de progresser depuis 2008 beaucoup plus rapidement que la taille de l'économie, en partie parce qu'elles paient moins d'impôts que les autres. On continue de vivre dans l'illusion que l'on va résoudre le problème sur la base du volontariat, en demandant poliment aux paradis fiscaux de cesser de mal se comporter. Il est urgent d'accélérer le processus et de mettre en place de lourdes sanctions commerciales et financières pour les pays qui ne respecteront pas des règles strictes, et mettre en place, dans le même temps, un registre mondial des actifs financiers ».

Eva Joly, membre de l'ICRICT et députée européenne :

« La transparence est essentielle dans la lutte pour une plus grande justice fiscale et contre les inégalités. Les seules personnes qui devraient craindre la mise en place d'un registre mondial des actifs financiers sont les criminels en col blanc, qui bénéficient actuellement d'un système dans lequel ils peuvent facilement cacher leur argent. Ce registre contribuerait fortement à renforcer la lutte contre l'évasion fiscale et la corruption au niveau international ».

L'ICRICT est un groupe à but non lucratif [d'économistes, d'experts fiscaux de spécialistes des droits de l'homme](#) et d'anciens hauts fonctionnaires qui s'emploie à promouvoir le débat sur la réforme de la fiscalité internationale des entreprises, dans l'intérêt public mondial. Notre dernier rapport, « La lutte contre l'évasion et l'optimisation fiscale. BEPS 2.0 : Quels sont les résultats du processus de l'OCDE et à quoi devrait ressembler une véritable réforme ? » [peut être lu ici](#).

Contact Presse : LAMIA OUALALOU

loualalou@gmail.com

+ 52 1 55 54 08 09 74